



Commune de
PERROY

Perroy, le 20 mai 2020 / AGR

MUNICIPALITÉ

Le Prieuré 5
Case Postale 64
1166 Perroy

T. 021 825 38 45

F. 021 826 03 49

E. greffe@perroy.ch

WWW.PERROY.CH

CONSEIL COMMUNAL

1166 PERROY

Conseil communal du 24 juin 2021

Préavis No 02/2021

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE SUR SA GESTION ET SUR LES COMPTES 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Conformément à l'article 90 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité soumet à votre approbation sa gestion ainsi que les comptes de l'année 2020.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des activités administratives en quelques chiffres :

	Années	
	2020	2019
Nombre d'habitants	1518	1497
dont habitants suisses	1062	1043
dont habitants étrangers	456	454
dont jeunes de moins de 18 ans	316	
Nombre de naturalisations	15	18
dont naturalisations ordinaires	15	17
dont naturalisations facilitées	0	1
Nombre d'enquêtes publiques	12	13
dont enquêtes nouvelles constructions	5	4
dont enquêtes rénovations/transformations	7	9



Commune de
PERROY

	Années	
	2020	2019
Nombre de dispenses d'enquête (selon art 72 LATC)	-	9
Nombre de dispenses d'enquête (autorisations mun.)	20	18
Nombre d'installations photovoltaïques – Nouveau	4	
Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés	6	14
Elèves primaires à Perroy	37	57
Elèves primaires à Mont-sur-Rolle	32	25
Elèves primaires à Rolle – collègue des Buttes	25	14
Elèves primaires à Rolle – Château et Gilly	0	2
Elèves primaires à Rolle – Martinet	34	38
Elèves secondaires à Rolle – Martinet	52	49
Elèves perrolans scolarisés de la 1P à la 11S	180	185
Préavis municipaux soumis au vote du Conseil communal	6	4

2. Analyse des faits marquants

2.1 100 - Autorités

L'année 2020 a été marquée par plusieurs mouvements au sein de la Municipalité, à savoir :

- L'arrivée le 1^{er} janvier d'un nouveau municipal : Monsieur Mathieu Henry
- Le départ au 30 juin de trois municipaux : Madame Sandra Gordon, Messieurs François Roch et Aggripino Cardello;
- L'arrivée le 1^{er} juillet de trois nouveaux municipaux : Messieurs Didier Haldimann, Renato Tondina et Raphaël Guisan;
- Le départ au 30 novembre d'un municipal : Monsieur Ludovic Pisler, ce dernier ayant quitté la commune à cette date.

En 2020, la Municipalité a tenu 40 séances ordinaires le lundi soir. En outre, les membres de la Municipalité assistent, individuellement ou collectivement, à des séances à l'extérieur dans le cadre de leurs dicastères respectifs ou pour représenter la commune.

2.2 110 - Administration et Services extérieurs

L'équipe administrative est composée de 2.2 EPT : Mesdames Isabelle Reymond Aubert (80%), secrétaire municipale, Romaine Débieux (30%), secrétaire administrative, Annabelle Grandjean (60%), boursière, et Martine Pasche (50%), préposée au contrôle des habitants et police des étrangers.

En date du 1^{er} mars, Monsieur Marc-André Gremion, architecte HES, a repris la direction du Service technique des communes de Perroy et Féchy à 60%, suite au départ de Madame Coralie Neuenschwander (employée à 80%).



Commune de
PERROY

L'équipe des services extérieurs est composée de 4 EPT : Messieurs Yann Chappuis, David Haldi, Kushtrim Sadiku et Cesare Marchitto. Messieurs Sadiku et Marchitto ayant été engagé en CDI le 1^{er} janvier.

La Municipalité a le plaisir de relever une excellente collaboration au sein de ses équipes avec des employés compétents, dynamiques et motivés.

2.3 140 - Intérêts généraux

En raison du Covid et des risques sanitaires liés à la pandémie, toutes les manifestations ont été annulées, notamment la fête nationale du 1^{er} août, la sortie annuelle et le repas de Noël des aînés, la soirée d'accueil des nouveaux habitants, le conseil des sages et le repas de Noël des employés.

Durant les premiers mois de la pandémie, il est à relever que les employés se sont mis au service des habitants. Monsieur Chappuis et son équipe ont aidé certains habitants considérés comme personnes à risque à transporter leurs déchets à la voirie, ou encore ont apporté les commissions à ces dernières ne pouvant sortir de chez eux.

Le guichet de la commune a quant à lui été temporairement fermé au public. Cependant, les activités ne se sont pour autant pas arrêtées. Un service sur rendez-vous a été proposé aux habitants ou en ligne dans la mesure du possible.

Etant donné que toutes les activités et manifestations avec nos aînés ont été annulées et afin de leur apporter un peu de chaleur et d'attention en période de Noël, la Municipalité a décidé de leur faire une petite attention personnalisée. Madame Pasche et Monsieur Chappuis se sont ainsi rendus personnellement au domicile de chacun de nos aînés pour y déposer un sachet de fondue avec du vin de notre commune. Ces sachets de fondue ont été achetés pour soutenir la société de gym de Rolle.

Nous tenons à relever la participation de notre commune à l'achat de la nouvelle vedette du sauvetage de Rolle pour CHF 20'000.-.

2.4 150 – Culture et loisirs

La commune a également participé à l'achat des nouveaux uniformes de notre fanfare villageoise pour CHF 30'000.-.

2.5 210 – Impôts

L'année 2020 est marquée par trois faits exceptionnels en relation avec les revenus des impôts :

1. Comptes 210.4001.000+210.4002.000 Impôts revenu et fortune PP – un contribuable a fait une dénonciation spontanée auprès du fisc. Ce dernier a procédé à une reprise d'impôt pour les années 2009 à 2017 pour un montant d'environ CHF 5'073'324.- (revenu et fortune) ;
2. Compte 210.4411.000 Impôts s/gains immobiliers – nous avons encaissé des impôts sur les gains immobiliers pour un total de CHF 711'859.85, soit CHF 659'208.- de plus qu'en 2019 ;
3. Compte 210.4221.000 Intérêts de retard – nous avons encaissé un montant exceptionnel de CHF 767'773.83 d'intérêts de retard, soit CHF 720'217.16 de plus qu'en 2019.
La part des intérêts encaissés liée à la dénonciation spontanée se monte à CHF 714'760.-.



Commune de
PERROY

Malgré toutes les incertitudes liées au Covid et notamment en matière de revenu des impôts, l'année 2020 ne semble pas avoir été impactée par une baisse significative des revenus. Les revenus conjoncturels (impôts sur les gains immobiliers, droits de mutation et impôt sur les successions et donations) représentent à eux seuls un total de CHF 1'219'481.05. En 2019, le total se montait à CHF 466'294.80.

2.6 220 – Service financier - Péréquation

Il ressort de ces encaissements exceptionnels un impact significatif sur notre Péréquation.

A savoir, le titre générique de Péréquation englobe la péréquation indirecte ou cohésion sociale (anciennement facture sociale), la péréquation directe et la réforme policière. Tous ces éléments sont calculés en fonction de la valeur de notre point d'impôt, du taux d'impôt communal ainsi que de la répartition des charges sociales et cantonales entre toutes les communes du canton.

De ce fait et en lien avec cette reprise d'impôt suite à la dénonciation spontanée, la valeur du point d'impôt péréquatif passe ainsi de CHF 102'583 en 2019 à CHF 187'176 en 2020, soit une progression de CHF 84'593 ou + 82%.

Les acomptes payés durant l'année 2020 se montent à un total de CHF 4'277'309.- comme prévu au budget 2020.

Selon le décompte provisoire reçu en date du 14 avril 2021 de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes (DGAIC) et intégrant de ce fait ces revenus non prévisibles et donc non budgétés, il ressort une facture totale de CHF 9'483'873.- d'où une augmentation de la charge péréquative de CHF 5'206'564.- par rapport aux acomptes calculés.

Dès lors dans les comptes 2020, nous avons attribué à la provision pour péréquation et cohésion sociale – compte 9259.002 – une charge de CHF 5'206'562.- répartie entre :

- Cohésion sociale CHF 3'349'663.-
- Péréquation directe CHF 1'755'785.-
- Réforme policière CHF 101'114.-

Comparaison des charges cantonales	No cptes	DECOMPTE PROV. 2020	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart cptes/bgt	DECOMPTE FINAL 2019
Péréquation indirecte (cohésion sociale)	720	5'757'388	5'757'387	2'407'700	3'349'687	2'240'968
Péréquation directe	220	3'371'500	3'392'082	1'615'700	1'776'382	-269'240
Réforme policière	630	354'984	367'303	253'900	113'403	253'117
Total net péréquation		9'483'872	9'516'772	4'277'300	5'239'472	2'224'845



Commune de
PERROY

En date du 26 mars 2021, la Municipalité a écrit un courrier à la DGAIC afin de leur demander, si à l'image de ce que pratique l'ACI lorsqu'il y a une reprise d'impôt - nouveau calcul de la charge fiscale rétroactive sur les années concernées – le même raisonnement, adapté et cohérent, ne pourrait pas être appliqué dans le cas des revenus relatifs à des rattrapages d'impôts. La Municipalité espère ainsi réduire la part calculée de la préréquation 2020.

2.7 310 – Terrains

La nouvelle déchetterie de Féchy s'est organisée pour recevoir les déchets verts intercommunaux. Au 30 juin 2020, le contrat de location de la déchetterie verte de Perroy a été résilié avec les communes d'Allaman et de Féchy. Cette résiliation engendre une réduction des produits de location pour un total de CHF 8'250.-

2.8 330 – Vignes

La Municipalité a organisé durant l'année plusieurs ventes de vin de notre réserve communale auprès des habitants. Ces ventes ont rencontré un franc succès et les stocks ont ainsi pu être réduits.

2.9 350 – Bâtiment de la Poste

La Poste a fermé son bureau postal à Perroy le 31 juillet 2020. La Municipalité a le plaisir d'annoncer avoir retrouvé un nouveau locataire pour cette surface commerciale, la société Duperrex Décorateur d'intérieur Sàrl, dès le 1^{er} mai 2021.

2.10 353 – Prieuré

Les nouvelles mesures sanitaires liées au Covid imposent une désinfection complète et journalière de l'école. En effet, Monsieur Sadiku désinfecte tous les jours toutes les classes, les fenêtres, les portes, les boutons, les sanitaires etc. et deux fois par semaine, un autre membre de l'équipe vient le soutenir dans ses tâches. Cette nouvelle activité engendre une surcharge de travail qui a heureusement pu être compensée par l'annulation de toutes les manifestations, libérant ainsi de précieuses heures au sein de l'équipe.

2.11 358 – Bâtiment de service, dépôt

Le dépôt de la voirie a été complètement réaménagé, rangé et nettoyé. De l'outillage a également été acquis pour faire face aux besoins des employés communaux dans leurs activités journalières.

2.12 430 – Routes

Le chantier de la RC52 Route des Vignerons s'est terminé aux alentours du 30 juin. L'inauguration n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires liées au Covid.

Il est à relever que nous avons encaissé en date du 5 novembre 2020 le retour prévu sur les Dépenses thématiques pour un montant total de CHF 2'021'140.- dont CHF 1'891'000.- en relation avec le projet de la RC52 et le solde de CHF 130'140.- en relation avec les autres dépenses liées aux routes.



Commune de
PERROY

Quant aux subsides en relation avec ce chantier, la commune est toujours dans l'attente de ces encaissements. Ce projet reste encore ouvert dans nos comptes.

Nous avons également acheté un véhicule d'occasion, nommé ci-après DFSK, auprès de la commune de Saubraz pour un montant de CHF 9'000.-. Ce véhicule complète le parc existant.

2.13 450 – Ordures ménagères et déchets

Ce compte devant être à l'équilibre en raison de la causalité, nous constatons une couverture à 87%. La taxe forfaitaire déchets devra être revue à la hausse.

2.14 441 – Plages

Depuis 2020, l'entretien des plages n'est plus assuré par Monsieur Jacky Rosset mais par l'équipe des employés communaux. Cette charge de travail ponctuelle et supplémentaire a engendré une augmentation des heures supplémentaires au sein de l'équipe. Encore une fois, la suppression des manifestations liées au Covid a ainsi libéré de précieuses heures de travail pour faire face à cette surcharge durant la saison estivale.

2.15 460 – Egouts et épuration

Le règlement pour la nouvelle taxe d'épuration entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021. Dès lors, la taxe d'épuration et d'entretien pour un total de CHF 2.-/m3 consommé reste en vigueur durant l'année 2020.

A noter qu'il ressort des comptes de l'AIEE – compte 460.4526.004 – un excédent en notre faveur de CHF 67'093.20 à recevoir pour l'exercice 2020 et un montant encaissé de CHF 17'471.15 concernant l'exercice 2019.

2.16 500 – Administration des écoles

Nous avons porté en compte les montants définitifs 2020 d'ENJEU. Il en ressort un montant total de CHF 112'730.27 à recevoir par rapports aux acomptes versés.

2.17 710 – Service social

L'ARAS (Association Régionale pour l'Action Sociale) a publié son rapport d'activité 2020. Il ressort pour notre commune une augmentation des personnes enregistrées au RI (revenu d'insertion) passant ainsi de 15 personnes en 2019 à 20 personnes en 2020.



Commune de
PERROY

3. Résultat 2020

Avant boucllement définitif, le résultat 2020 montre un excédent de revenu de CHF 778'142.29.

Le résultat est porté au Capital qui se monte ainsi à CHF 897'910.77

4. Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Perroy

- vu le préavis No 02/2021,
- entendu le rapport de la Commission de gestion et finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'approuver le rapport et de donner décharge à votre Municipalité pour la gestion 2020,
- d'approuver les comptes 2020 sous réserve de droit connu suite à l'interpellation de la Municipalité à la DGAIC le 26 mars 2021 au sujet de l'augmentation massive des charges péréquatives 2020.

La Municipalité se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, ses salutations distinguées.

Ainsi accepté par la Municipalité
par voie de circulation le 20 mai 2021

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire


Didier Haldimann


Isabelle Reymond Aubert



Annexe :

- ✓ Brochure comptes 2020

Municipal responsable : Monsieur Didier Haldimann, Syndic